

tenue sous la présidence de Monsieur le Président NIZET, assisté(e)
de Madame ALIBERT et Monsieur ALVAREZ, Conseillers
En présence de Monsieur FRIEDRICH, Rapporteur public
Madame DELABORDE, Greffier

09 heures 25

01) DOSSIER N° 2301365 RAPPORTEUR: Monsieur Oscar ALVAREZ

Titre de l'affaire Annulation de la décision implicite de refus d'imputabilité à l'accident de service

Nom des parties

Demandeur Madame

Défendeur ARDENNE METROPOLE

Représentants des parties

Madame

SELARL D4 AVOCATS ASSOCIES

Arrêté le 28/03/2025

La présidente du tribunal